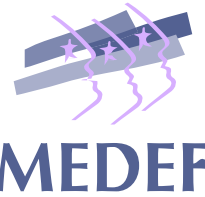


PRISES DE PAROLE

Du 16 au
27 janvier 2012

Service de presse



- AAA
 - *Après la dégradation de la note de la France par Standard and Poor's (AA+, 13 janvier 2012)*
- Accords compétitivité-emploi
- Assurance chômage
- Chômage partiel
- Compétitivité
- Emploi et Préparation Opérationnelle à l'Emploi
 - *A propos de la formation des chômeurs*
- Europe
- Nouveau Pacte Fiscal et Social
- Sommet social du 18 janvier
 - *A l'issue du sommet*
 - *Avant le sommet*
- Taxe sur les transactions financières
- TPE-PME
- TVA

Inform

■ AAA

Après la dégradation de la note de la France par Standard & Poor's (AA+, 13 janvier 2012)

« La France est mieux notée que les Etats-Unis »

C'est un électrochoc, c'est sans aucun doute la fin d'une époque mais je crois surtout que ces annonces doivent nous inciter à nous concentrer sur l'économie réelle. Il ne faut pas se tromper entre ce qui est perçu par chacun vendredi soir et débattu pendant tout un week-end et la réalité de ce qui se passe dans les entreprises. Cette réalité, on peut la résumer en une certaine dégradation des carnets de commandes, en un certain nombre de difficultés de trésorerie, on a de plus en plus de remontées d'informations de nos territoires de ce point-de-vue-là, mais en même temps, nous avons aussi le sentiment que nos entreprises sont en train de s'adapter, renouvellent leurs produits, investissent dans les nouvelles technologies comme jamais, et donc qu'il y a un esprit très combatif et, par définition, très entrepreneurial.

Deuxièmement, nous avons tous bien sûr lu les commentaires de Standard and Poor's. Ceux-ci attirent l'attention sur les déficits, la dette et le manque de flexibilité du marché du travail français. Nous n'avons pas attendu Standard and Poor's pour faire ce diagnostic et pour y remédier. Cela fait maintenant plusieurs années que nous, les partenaires sociaux, nous progressons pour introduire de la flexi-sécurité, je pense notamment à la rupture conventionnelle, et nous continuons ce travail, je rappelle qu'il y a actuellement un groupe paritaire qui procède à des auditions d'experts pour préparer une refonte à la fois de l'assurance chômage, de la formation et poser toutes les questions de l'emploi et de l'employabilité. Et de la mobilité.

Troisièmement, je crois que nous avons tous été frappés par ce qui a été dit sur l'Europe par Standard and Poor's. Et notamment, au fond, le fait que Standard and Poor's critique la diversité des situations, ou plutôt la disparité des situations au sein de l'Union européenne et de la zone euro, regrette cette disparité, tout en, finalement, y contribuant, puisque Standard and Poor's a tout fait pour, finalement, faire en sorte que les Etats européens aient des notes différentes : la France, l'Allemagne, ce qui se passe et ce qui a été dit sur l'Italie et l'Espagne. Standard and Poor's regrette les disparités et cherche à renforcer, d'une certaine façon, cette disparité. Il faut faire attention à cela et se demander à chaque instant comment nous pouvons a contrario démontrer et agir pour rappeler sans cesse que nous voulons une unité européenne, que nous allons vers plus d'homogénéité, que nous renforçons la convergence et que nous préparons l'intégration économique. Cela doit être vraiment un objectif affiché, une exigence constante et à partir du moment où l'on a ça à l'esprit, cela implique beaucoup de choses. D'abord, il faut suivre, et je vous demande de nous aider à suivre, les négociations en cours sur la rédaction du Traité dont le principe a été décidé le 9 décembre. Il faut s'assurer que dans ces négociations, on ne recule pas par rapport à l'ambition clairement exprimée le 9 décembre. Il ne faut jamais oublier, et nous l'avons dit, que plus d'une fois, l'Europe a fait preuve de lenteur, de manque d'ambition finalement, c'est le fameux « too little, too late » ; il ne faut pas que nous retombions dans cette erreur. Il faut donc avoir tout une approche européenne. Et je dis bien pour tout, c'est ce que nous demandons aussi sur la taxe sur les transactions financières. Il est évident que sur ce projet, nous devons au minimum nous coordonner entre Londres, Francfort et Paris. Il ne doit pas y avoir de distorsion fiscale entre ces trois grandes places financières.

Quatrièmement, et cela sera mon dernier point sur les agences de notation et à la fois leur note et leur commentaire, et mon quatrième point n'est pas le moindre. Ce matin, je note qu'au fond, la France est mieux notée que les Etats-Unis. Car ce serait une erreur, évidemment, que de ne regarder qu'une seule agence de notation. C'est comme les intentions de vote, je dois faire un effort pour vous le dire, mais il ne faut pas regarder les intentions de vote d'un seul institut de sondage. Si nous ne regardons pas une seule agence de notation, et si nous regardons les trois grandes agences, Standard and Poor's, Moody's et Fitch, et si nous nous comparons, par exemple aux Etats-Unis, eh bien nous sommes mieux notés aujourd'hui que les Etats-Unis d'Amérique. Nous, la France. En effet, sur Standard and Poor's, nous avons la même note ; sur Fitch, nous avons, aux Etats-Unis comme en France un AAA avec perspective négative, et sur Moody's, dans les deux cas, aux Etats-Unis comme en France, la note qui est attribuée est un AAA, mais en France, avec examen pour perspective stable, alors qu'aux Etats-Unis, c'est avec examen et perspective négative. Donc, au total, ce matin, la France est mieux notée que les Etats-Unis.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

« C'est un électrochoc. C'est un choc »

C'est un électrochoc. C'est un choc. C'est la fin d'une période, 1975 – 2011. La France a toujours eu la meilleure note possible. C'est une affaire évidemment sérieuse, très sérieuse parce que cette dégradation sanctionne nos faiblesses que nous disons depuis longtemps. Je rappelle que depuis 2005, dans la foulée du rapport Pébereau, nous attirons l'attention de tout le monde sur le danger que constitue pour notre pays son niveau d'endettement, la succession des déficits publics, Etat, collectivités locales, assurance maladie, Sécurité sociale. Et c'est sérieux, évidemment parce que nous avons compris aussi que cela pouvait s'aggraver puisque l'agence a fait savoir qu'un risque de nouvelles dégradations était possible pour les deux années qui viennent. Enfin, je crois qu'il faut réagir.

→ **Laurence Parisot, RTL, 16 janvier 2012**

C'est sérieux, c'est évident que c'est la fin d'une période, mais à l'inverse, on ne peut pas non plus prévoir toutes les conséquences. Il est très difficile pour moi ce matin de vous dire si ou non c'est très impactant pour nos entreprises. Je ne le sais pas encore. Regardez ce qui s'est passé aux Etats-Unis : les Américains en dépit de leur dégradation sont plutôt en train de retrouver une bonne santé économique. Les entreprises n'ont pas été spécifiquement affectées par la dégradation du AAA américain. (Nous ne sommes pas les Etats-Unis), non, mais c'est une autre façon de dire que, aujourd'hui, face à cette situation qu'il faut regarder objectivement, ce qui compte, c'est de réagir et d'agir.

→ **Laurence Parisot, RTL, 16 janvier 2012**

Le sommet social du 18 janvier sera peut-être empreint d'une gravité nouvelle. Mais il faut surtout que chacun prenne conscience qu'il faut réagir et agir, et cela veut dire quoi ? Cela veut dire continuer les réformes structurelles qui ont commencé déjà depuis quelques années qui permettent à notre pays de s'adapter face à la nouvelle donne économique mondiale. Continuer les réformes structurelles d'une part pour progressivement désendetter. Et puis, aussi, agir sur le plan européen car ce qui est frappant dans le commentaire de Standard & Poor's, c'est non seulement les remarques sur la France et sur la gravité du déficit français, mais aussi les critiques sur le processus de décision européen. Je dois dire que c'est dans la note de Standard & Poor's qui explique la dégradation, c'est ce qui m'a peut-être le plus surpris, je les trouve exagérément sévères, vraiment, sur la situation économique. Et, en même temps, je pense qu'il faut aussi écouter cet avertissement. En ce moment, on en parle peu, mais vous avez des centaines de négociateurs qui sont en train de rédiger le Traité qui fait suite à l'accord qui fait suite à l'accord de principe acté entre les Chefs d'Etats européens le 9 décembre.

→ **Laurence Parisot, RTL, 16 janvier 2012**

Ce n'est pas seulement la France qui est dégradée, c'est aussi et c'est peut-être même plus préoccupant, c'est la dégradation de l'Italie et de l'Espagne de deux crans, ce qui affaiblit l'ensemble européen.

→ **Laurence Parisot, RTL, 16 janvier 2012**

■ ACCORDS COMPÉTITIVITÉ-EMPLOI

Il appartient au gouvernement de formuler les choses puisque c'est lui qui est en ce moment à l'initiative. Et vraiment, nous nous en réjouissons. Mais c'est à lui de dire quand quel cadre il inscrit sa réflexion et sa proposition. Mais s'il l'inscrit d'emblée dans le cadre de la loi Larcher, nous allons tout faire pour qu'il y ait une négociation rapide sur le sujet.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

Je suis prudente parce que je ne connais pas le détail et même avant même le détail, les grandes orientations du gouvernement. On a eu des réunions de travail. Mes équipes ont plusieurs fois rencontré les différents cabinets ministériels concernés. Et par ailleurs, avec Jean-François Pilliard et Benoît Roger-Vasselín, nous avons eu une réunion officielle avec Xavier Bertrand, mais très sincèrement, je ne sais pas du tout ce qui va être dit. Donc, j'ai la prudence tout à fait normale, mais a priori, ceci relève de la loi Larcher ; et si c'est présenté comme faisant partie d'une modification du droit du travail, le gouvernement devrait, au nom de la loi Larcher, demander aux partenaires sociaux s'ils veulent se saisir du dossier. En tout cas, si cela nous est demandé, nous, nous dirons : oui, nous sommes preneurs d'une négociation rapide sur le sujet.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

« Nous sommes preneurs d'une négociation rapide sur le sujet »

« Tout ce qui peut être fait pour donner plus d'autonomie et plus de responsabilités aux partenaires sociaux au niveau de l'entreprise, nous y sommes favorables »

Sur les accords de compétitivité, il y a une observation qui est partagée par tout le monde et qui est que, en Allemagne, on arrive beaucoup plus facilement à s'adapter à toute situation nouvelle, que cela soit une situation défavorable, une situation exceptionnelle pour le carnet de commandes. Et on arrive à s'adapter parce qu'il y a dans le droit allemand beaucoup plus de possibilités et même de marges de manœuvre accordées aux partenaires sociaux. Tout ce qui peut être fait pour donner plus d'autonomie et plus de responsabilités aux partenaires sociaux au niveau de l'entreprise, nous y sommes favorables. Si sur les grands paramètres que constituent la durée du travail, les salaires, l'emploi, le droit du travail français évolue d'une manière telle que les représentants du personnel et l'employeur peuvent discuter régulièrement pour faire bouger ces paramètres et ainsi trouver l'optimum, le meilleur équilibre compte tenu de la circulation, c'est très bien. Donc, nous encourageons cette piste, et nous la considérons comme efficace économiquement et respectueuse socialement.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

■ ASSURANCE CHÔMAGE

Il est aujourd'hui tout à fait admis que nous devons préparer une réforme, peut-être structurelle, de notre mécanisme d'assurance-chômage. Dans le débat, figurent des propositions comme des droits rechargeables, la modulation des cotisations selon différents critères. Nous sommes plus que favorables à ce débat et c'est pour cela que nous avons installé un groupe de travail qui, au fond, est en train de préparer la négociation assurance chômage qui se tiendra à la fin de l'année prochaine. Dans ce débat, il ne doit y avoir aucun tabou. Aucun tabou. Sur aucun sujet. Je crois que nous avons déjà bien préparé cela, notamment dans la discussion que nous avons eue sur l'emploi des jeunes et quand nous avons insisté sur les enjeux de mobilité, et que nous avons fait un accord spécifique sur le logement des jeunes. Parce que quand nous faisons cela, nous montrons bien que si on veut avancer en matière de flexibilité-sécurité-mobilité, et donc efficacité sur le marché du travail, il faut intégrer tous les paramètres en même temps, tellement ils interagissent entre eux : le paramètre de l'offre d'emploi, le paramètre de l'offre de logement, le paramètre de l'offre de formation. Et donc, nous espérons aussi qu'à l'occasion du sommet, des pistes pourront être échangées sur le sujet.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

■ CHÔMAGE PARTIEL

Demain, des choses vont être débattues, proposées pour faire face à la situation présente, et donc il y aura probablement des adaptations très liées à la conjoncture qui seront actées sur le chômage partiel et sur la formation. Il y a un relatif consensus sur ces sujets et je pense que tout sera fait pour faciliter le développement du chômage partiel, le rendre plus facile à mettre en œuvre, notamment pour les PME. De même, on va faciliter l'accès à la formation pour ceux qui sont en chômage partiel et je pense que c'est quelque chose qui est vraiment bénéfique pour tout le monde.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

■ COMPÉTITIVITÉ

Tout ce qui peut être fait pour renforcer la compétitivité des entreprises est déterminant pour l'avenir car réduire notre déficit, c'est aussi accroître notre possibilité d'augmenter les richesses et la compétitivité de la France est sérieusement affaiblie. Cela peut être une forme de TVA sociale, en tout cas, penser la baisse du coût de la production, du coût du travail en France, c'est essentiel.

→ **Laurence Parisot, RTL, 16 janvier 2012**

■ EMPLOI ET PRÉPARATION OPÉRATIONNELLE À L'EMPLOI

On a besoin de travailler de manière étroite avec Pôle Emploi pour rendre cet outil – la POE – plus connu, plus répandu et donc plus efficace. Et nous avons déjà commencé ce travail. J'ai moi-même rencontré le directeur général de Pôle Emploi la semaine dernière, et vendredi dernier, il y a eu une réunion de travail pour rentrer déjà dans la préparation de la POE, ici au Medef. Sur ce dispositif POE en tant que tel, je ne crois pas qu'il soit nécessaire qu'il y ait des effectifs en plus à Pôle Emploi, car il s'agit surtout que la notoriété du dispositif soit plus grande et cela peut dépendre

beaucoup de nous. D'où la mobilisation des branches professionnelles que nous avons lancée depuis quelques semaines.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

A propos de la formation des chômeurs

Il y a des réflexions qui sont menées sur les compétences clefs, les savoirs de base que toute personne doit avoir aujourd'hui pour pouvoir répondre à une offre d'emploi. C'est quelque chose que nous avons nous-mêmes formulé dans l'accord de 2009. J'insiste sur l'accord de 2009 car, au fond, beaucoup de pistes qui sont actuellement travaillées, améliorées en tout cas objets de réflexion, ce sont des pistes qui se construisent sur la base de ce que nous avons, nous, mis dans la négociation aboutie de 2009. Dans cette négociation, nous avons défini un certain nombre de savoir-faire de base. Savoir un minimum gérer un outil informatique, évidemment des compétences de maniement de la langue d'un niveau minimum, etc. Et même la connaissance d'une langue étrangère. Comment peut-on orienter le maximum de formation vers ces compétences ? Cela a été un vrai sujet. Nous partageons tous et le diagnostic et l'orientation ; la question est le financement. Là-dessus, il peut y avoir des échanges délicats entre l'Etat, les partenaires sociaux et les régions. Mais, à terme, il y a quelque chose qui cloche dans notre système de formation : on ne peut pas avoir autant de responsables autour de la table. C'est très très difficile de se coordonner entre autant d'acteurs : Etat, régions, partenaires sociaux.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

Nous, nous voulons aller plus loin sur la question de l'emploi. Comme je l'ai déjà laissé entendre, nous allons formuler une proposition assez précise et même un engagement en matière d'emploi. De même que nous l'avons fait il y a un peu plus d'un an en matière d'alternance, nous allons, au nom d'au moins dix grandes branches professionnelles, formuler un objectif de mise en œuvre d'un outil qui s'appelle la Préparation Opérationnelle à l'Emploi, qui est un outil qui part du besoin de l'entreprise qui estime qu'elle a un poste de disponible et un poste qui correspond à telle qualification, mais pour lequel elle ne trouve pas de personne ayant cette qualification. Donc, l'entreprise identifie un besoin ; Pôle Emploi lui propose des candidats qui pourraient accéder à ce travail mais qui n'ont pas la qualification exacte, correspondante. Et donc, le mécanisme consiste à ce que cette personne acquière une formation spécifique, en même temps, elle est certaine d'être embauchée par cette entreprise et, ainsi, on satisfait une offre et une demande. On fait en sorte que l'offre et la demande se rencontrent. C'est donc quelque chose qui est très efficace, qui est assez peu développé. Au total, nous considérons que sur l'année 2012, nous pourrions embaucher ainsi grâce à cet outil de la Préparation Opérationnelle à l'emploi 60 000 personnes. Cela, c'est un engagement que nous allons faire précisément demain au Sommet.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

■ EUROPE

Nous savons tous que l'avenir passe par une Europe économique plus intégrée, par une meilleure coopération économique entre tous les pays européens et une gouvernance économique renforcée.

→ **Laurence Parisot, RTL, 16 janvier 2012**

Je demande à tous les gouvernements européens de prendre conscience du sérieux de la situation.

→ **Laurence Parisot, RTL, 16 janvier 2012**

■ NOUVEAU PACTE FISCAL ET SOCIAL

La proposition du Medef a fait l'objet d'un accord de toutes les branches professionnelles. C'est-à-dire à la fois des secteurs d'activité qui sont très en amont, jusqu'à des secteurs qui sont très en aval, c'est-à-dire proches du consommateur. Il y a eu vraiment un accord, mais dans un consensus non pas moi mais plutôt convaincu et même enthousiaste sur notre schéma que nous appelons la double hélice, parce que c'est un schéma qui bénéficie aussi bien à ceux qui sont au point de départ du processus de fabrication et qui pour autant ne pénalise pas ceux qui sont au point d'arrivée, c'est-à-dire à la vente commerciale au consommateur. Puisque l'on considère que la baisse des cotisations des salariés permettrait de compenser l'augmentation de TVA sur le produit fini. Et donc de limiter le risque d'une dégradation du pouvoir d'achat. Donc, tout le monde est assez favorable à cette approche. Il y a même presque un enthousiasme au sein du Conseil exécutif sur

« Sur l'année 2012, nous pourrions embaucher ainsi grâce à cet outil de la Préparation Opérationnelle à l'emploi 60 000 personnes »

cette approche-là. Parce qu'il y a quelque chose qui est très intéressant : il y a une réaction de chefs d'entreprise face à cette proposition, plus qu'une réaction d'experts en économie. Et en tant que chef d'entreprise, tout le monde considère très intéressant un mécanisme qui est à la fois favorable tout de suite à l'entreprise mais qui donne aussi quelque chose tout de suite au salarié. D'où la notion de pacte que nous avons mise en avant.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

Cela fait longtemps que la TVA sociale est un débat, cela fait longtemps que c'est un échange, que c'est l'objet d'un échange entre experts, que souvent, il y a des rapports faits pour dire « oui, ce n'est pas mal, mais est-ce le moment de le faire, et il y a toujours une hésitation. Là, il y a un élan qui est donné, le débat dépasse les échanges entre experts c'est désormais un débat public, c'est désormais un débat entre partenaires sociaux. La preuve, la réaction de François Chérèque ce matin qui, finalement, fait une proposition, ce qui veut dire que, vraiment, il accepte la nécessité de faire quelque chose. Eh bien, pourquoi pas. Il faut avoir à l'esprit quand même que cela fait maintenant plus années que l'on fait des grandes réformes. La rupture conventionnelle, les retraites, tout ce qui a été fait en matière d'innovation et de recherche, avec notamment le crédit impôt recherche ; c'est dans la continuité de cette adaptation. Le gouvernement a décidé de le lancer maintenant, allons-y !

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

Selon nous, on peut faire en sorte que les salariés ne soient pas perdants. Mais je serais prudente et je voudrais dire que nous avons demandé à Bercy de faire de simulations sur la base de nos propositions. Il y a un moment où nous n'avons pas les outils qui nous permettent vraiment d'aller dans le détail et de faire le fine tuning et la démonstration catégorie de salariés par catégories de salariés. C'est pour cela d'ailleurs, que nous, nous disons : voilà notre proposition, mais s'il y a des contre-propositions, nous les examinerons. Que cela soient les contre-propositions des syndicats, du gouvernement. Et nous ne rejetons rien a priori. Nous considérons que notre approche est vraiment vertueuse, a une logique gagnante-gagnante. Si elle n'est pas retenue mais si une approche néanmoins favorable à la compétitivité-prix est retenue, nous serons très contents.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

S'il y a une réforme qui aboutit à une baisse des charges patronales, il y aura du coup dans chaque entreprise des marges de manœuvre. Chaque entreprise devra utiliser ces nouvelles marges de manœuvre au mieux de ses intérêts stratégiques. Ces intérêts stratégiques pourront être dans certains cas d'embaucher, dans d'autre de faire une augmentation de salaires parce que cela n'aurait pas été possible au cours de la période précédente, pour d'autres encore d'investir, de faire une acquisition, de développer un nouveau projet. Toutes choses qui sont discutées, qui font l'objet d'informations, parfois même de consultations avec les représentants du personnel de l'entreprise ; c'est à ce niveau-là que les choses doivent être dites, échangées, débattues, en tous cas qu'il doit y avoir une concertation. Au niveau global, c'est très difficile de le faire puisqu'au niveau national, on ne peut pas donner de ligne directrice unique compte tenu des différentes possibilités que cela ouvre.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

Nous, nous avons une conviction. Cette conviction n'est pas le fruit d'un raisonnement théorique mais la conséquence de ce que nous observons quotidiennement. Cette conviction est que si nous continuons à financer la protection sociale comme nous le faisons depuis des décennies, nous allons être de moins en moins efficaces ; nous allons avoir de plus en plus de mal à gagner des marchés ; nous serons de moins en moins un pays exportateur et donc tout le monde en pâtira : le salarié et la protection sociale elle-même – son financement. Donc, nous, nous disons : il faut inverser les choses. Et il faut se demander comment, tout en maintenant le financement de notre protection sociale, nous pouvons le faire en permettant en même temps aux entreprises d'être à nouveau très créatrices de richesses, très exportatrices, donc très capables de fabriquer de la croissance qui, au fond, permettra d'élargir toutes les assiettes possibles. Si nous sommes à nouveau dans une dynamique vertueuse, eh bien, du coup, nous élargirons mécaniquement les assiettes masses salariales, les assiettes consommation, les assiettes revenus du patrimoine. Mais la logique actuelle, finalement, étouffe de plus en plus l'assiette du travail. Elle l'a réduit. C'est du « schrink ». C'est très lent, c'est très progressif, ce n'est

pas quelque chose qui se voit comme ça. Cela se fait sur de nombreuses années, mais au total, cela réduit sans cesse l'assiette. Donc, c'est pour cela que nous disons : arrêtons de réduire cette assiette, gardons un peu cette assiette, je vous signale que personne ne demande un transfert total, mais étalons les choses sur d'autres assiettes, pour financer la protection sociale, cela permettra de redynamiser l'assiette travail.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

Sur la TVA sociale – que je n'appelle jamais TVA sociale et que je suis obligée d'appeler TVA sociale pour que tout le monde comprenne de quoi on parle – notre position consiste à dire : il y a un déficit de compétitivité, ce déficit de compétitivité se décompose en enjeux hors prix, mais aussi en enjeux prix, c'est-à-dire que le coût de production en France est vraiment trop élevé pour être compétitif à l'intérieur de l'Union européenne. C'est vrai pour l'industrie, c'est vrai pour les services. Par conséquent, tout ce que nous pouvons faire pour alléger cette charge, ce coût de production, et de toute façon arrêter son augmentation constante depuis une dizaine d'années, c'est vital au fond pour l'avenir de notre économie. Nous, nous préconisons de baisser les charges patronales et de compenser cette baisse par une augmentation de la TVA, en excluant toute augmentation sur les produits de première nécessité et nous préconisons, simultanément, une baisse des cotisations salariales qui serait compensée par une hausse de la CSG. Nous considérons que ce double mouvement permet d'avoir une approche partagée, d'avoir un esprit partenaire, d'élaborer un véritable Pacte : l'entreprise est gagnante, le salarié est gagnant. Et, au total, le poids du financement de la Sécurité sociale n'écrase plus, comme c'est le cas aujourd'hui, le travail et est mieux réparti sur l'ensemble des assiettes possibles. Il restera bien sûr une part sur le travail ; il y a une part sur la consommation ; une partie de la charge sur d'autres assiettes : la consommation et l'assiette des revenus de la CSG. Sachant que, dans la CSG, n'oubliez pas qu'il y a les revenus du capital. Il y a d'autres propositions sur la table. Le gouvernement semble travailler principalement sur une baisse des charges patronales ; uniquement. Ce matin, François Chérèque a proposé une baisse des cotisations patronales, significative, et qui serait compensée par une hausse, tout aussi significative, de la CSG et une hausse des salaires, également significative. C'est une autre proposition qui est sur la table.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

Au-delà de ces sujets sur lesquels il ne peut y avoir qu'un consensus, d'autres enjeux tout à fait importants sont en débat et sur lesquels des propositions ont été formulées et des approches ont été exprimées par le gouvernement. Je parle des accords de compétitivité, je parle d'un mécanisme type TVA sociale, je parle aussi d'une réforme plus profonde de l'assurance chômage.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

■ SOMMET SOCIAL

A l'issue du Sommet social

Nous avons eu une réunion très riche, très diverse ; beaucoup, beaucoup de sujets abordés, avec une ligne directrice très claire : la compétitivité de notre pays. Et au fond, il était tout à fait intéressant d'observer que tout le monde partageait le diagnostic d'un affaiblissement de notre compétitivité. Chacun avait néanmoins des nuances à émettre. Certains insistaient sur la compétitivité hors prix, d'autres sur la compétitivité prix. Mais il y avait bien un point de départ commun. A partir de là, il y a eu deux orientations : la discussion sur des mesures immédiates, d'urgence parce que la situation dans certains secteurs, pour certaines tailles d'entreprises, est fragile et puis il y a eu aussi un débat sur des réformes plus structurelles mais toujours liées à la compétitivité.

Sur les mesures d'urgence, il y a sans aucun doute un consensus sur l'activité partielle. On peut faire mieux, plus simple, et donc plus accessible, notamment pour les PME et les ETI. Il y a aussi un consensus pour aborder la question de l'emploi d'une manière un petit peu différente de ce qui a été fait jusqu'à présent : il s'agit de partir des besoins de l'entreprise pour ensuite repérer celui qui est au chômage et qui peut soit parfaitement convenir à ses besoins, soit qui a besoin d'être formé pour satisfaire l'offre de l'entreprise. Et de ce point de vue- là, nous, Medef, avec nos plus grandes branches professionnelles, nous avons dit au président de la République que nous étions prêts à nous engager sur un objectif de 60 000 personnes embauchées au cours de l'année 2012 via le

dispositif de Préparation Opérationnelle à l'Emploi. Et puis nous avons insisté aussi sur la nécessité de mettre en œuvre rapidement les accords jeunes que nous avons signés avec les organisations syndicales récemment.

Dans l'urgence, dans les mesures qu'il convient de vraiment peaufiner rapidement pour faciliter les ajustements, nous mettons également les accords de compétitivité emploi. Nous considérons qu'il y a eu déjà beaucoup de débats sur le sujet, que faciliter l'ajustement des paramètres durée du travail, masse salariale et conservation de l'emploi dans l'entreprise, faciliter l'ajustement de ces paramètres, c'est quelque chose qui serait extraordinairement favorable à la survie d'entreprises qui aujourd'hui sont fragilisées et forcément favorable à l'emploi. Nous avons dit que nous étions prêts à envisager des pactes pour avoir une approche gagnante-gagnante. Même si certains des aspects de ce dossier méritent aussi d'être approfondis dans le cadre des négociations que nous menons actuellement avec les organisations syndicales.

Toujours dans l'urgence, il faut sans arrêt se poser la question de la trésorerie des entreprises et des fonds propres des entreprises. Sur la trésorerie des entreprises, nous avons renouvelé la demande que nous formulons depuis un certain temps : que le privilège du Trésor ne soit pas maintenu et que, ainsi, il puisse y avoir des souplesses nouvelles dans les discussions entre les entreprises et les banques. Le président de la République nous a recommandé et incité à rencontrer la ministre du Budget Valérie Pécresse sur ce sujet. Ce que nous allons faire bien sûr très vite. Sur les fonds propres des entreprises également, nous disons Oséo, c'est formidable, cela marche très bien ; il faut que le FSI se comporte aussi d'une manière adaptée, notamment pour les besoins du tissu industriel, de nos PME de l'industrie, notamment nos PME patrimoniales.

Et puis, au-delà de cela, de ces mesures d'urgence, des engagements que nous formulons, notamment sur les Préparations Opérationnelles à l'Emploi, nous avons bien sûr discuté du financement de la protection sociale. Nous avons dit que la charge qui pèse sur la production, sur le travail, est aujourd'hui pénalisante pour tout le monde. Pour nos entreprises, pour leur développement, pour leur rentabilité, pour leur capacité à investir et à innover, pour les salariés également. Et il convient de se demander comment faire glisser une partie de cette charge vers d'autres assiettes. Nous pensons qu'il faut faire glisser notamment tout ce qui concerne le financement de la famille. Nous avons dit au président de la République qu'il y a plusieurs scénarios possibles. Il y a un scénario qui consiste à faire glisser une partie des charges et des cotisations famille que paye l'employeur vers la TVA ; on peut aussi imaginer un scénario qui serait de baisser à la fois les cotisations employeurs et salariés. Le président a dit que ce n'était pas la solution qu'il privilégiait mais il a dit que les discussions étaient ouvertes et que d'ailleurs, d'autres consultations allaient suivre sur ce sujet-là. Nous avons dit tout simplement que, au fond, ce qui est important, c'est que, aujourd'hui, un mouvement semble engagé, un débat qui avait l'air d'être tabou est clairement posé, publiquement, et une direction nouvelle est prise. Ça, en soit, c'est vraiment déjà vraiment une formidable nouvelle pour la compétitivité de nos entreprises et de notre pays.

Comprenez bien que nous avons parlé de la compétitivité à l'intérieur de l'Union européenne et notamment de la zone euro. C'est là qu'il y a des enjeux que nous pourrions corriger finalement assez rapidement. C'est à portée de notre main.

Voilà l'essentiel de ce qui a été dit.

Un mot aussi sur la taxe sur les transactions financières qui a été évoquée bien sûr par le président de la République. Nous avons répété que si une telle taxe était européenne, nous ne pourrions que y être favorables. C'est un principe que nous comprenons. Et nous avons bien vu avec quel leadership le président de la République avait déjà fait bouger les lignes sur le sujet puisque, en quelques jours, la Chancelière Merkel a apporté son soutien et le Premier ministre espagnol. Et au fond, surtout, ce que nous avons dit, c'est que ce sujet renvoyait à un autre sujet qui est très important pour nous qui est le financement de l'économie. Ce qui nous préoccupe nous, représentants des entreprises et chefs d'entreprise nous-mêmes, c'est l'accès aux capitaux, c'est l'accès aux fonds propres pour financer nos développements, pour financer l'économie réelle. Et qu'il y ait un débat sur la taxe sur les transactions financières qui permette ainsi de réfléchir et de trouver de meilleures solutions pour financer l'économie réelle, c'est quelque chose qui, finalement, nous convient bien.

→ **Laurence Parisot, déclaration à l'issue du Sommet social, l'ensemble de la presse, 18 et 19 janvier 2012**

Avant le Sommet social

Le Sommet qui va se tenir à l'Élysée demain peut être un moment important pour une nouvelle étape dans ce travail d'adaptation, de réformes structurelles que nous appelons de nos vœux depuis longtemps.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

Ce qui est important pour nous aujourd'hui, c'est que désormais, il est admis qu'il y a un enjeu compétitivité-prix. Il est désormais reconnu que le coût de production dans notre pays nous affaiblit tous. Et qu'à partir de là, il y ait un certain nombre de scénarios qui soient débattus, c'est pour nous une formidable nouvelle. On verra ce qui sera retenu à la fin, mais nous sommes confiants et nous pensons que nous sommes sur le point de franchir une étape décisive, nouvelle. Et vraiment, pour les entreprises, une étape très porteuse d'espoirs. Je voudrais que chacun mesure, concrètement, pour chaque entreprise, ce que cela veut dire qu'une baisse du coût de production. Ce sont des possibilités en plus pour investir, pour embaucher, pour augmenter les salaires, pour gagner des appels d'offres, pour être concurrentiel sur l'ensemble du marché unique européen. C'est une perspective nouvelle qui s'offre à beaucoup d'entre nous.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

Je crois qu'il n'y a aucune question qui ne soit finalement objet d'une négociation actuellement en cours ou d'une délibération actuellement en cours aujourd'hui au Medef. J'insiste sur la fait que la négociation sur la modernisation du dialogue social qui aborde à la fois les questions d'information économique mise à disposition des responsables du personnel, de l'évolution des institutions représentatives du personnel – est-ce que nous gardons le système actuel ou est-ce que nous évoluons en matière d'institutions représentatives du personnel pour les différentes entreprises ? – et les modalités de partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise : tout ceci est contenu dans la négociation actuellement menée sur la modernisation du dialogue social.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

■ TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES

Depuis au moins deux ou trois ans, j'ai toujours dit que j'étais favorable au principe d'une taxe sur les transactions financières, mais à condition évidemment qu'elle soit d'emblée européenne. L'idéal étant mondiale, mais on est d'accord pour considérer que c'est totalement utopique. Donc, soyons d'emblée Européens. Le président de la République, devant les difficultés à faire en sorte qu'elle soit d'emblée européenne, a posé un acte de leadership assez fort en disant : nous, nous sommes prêts à avancer. Je remarque que depuis qu'il a dit cela, la Chancelière Merkel a elle aussi du coup avancé. Hier, le Premier ministre espagnol a avancé. Il y a des réflexions qui sont en train d'être menées pour examiner comment le mécanisme qui existe déjà sur la place de Londres du stamp duty puisse finalement être adopté par la France et l'Allemagne. Donc, il me semble que l'élan qui est donné aujourd'hui permet de progresser dans la bonne direction. Mais lors vraiment, moi, je considère que si nous voulons lutter contre la spéculation, il y aurait autre chose à faire, à me yeux plus efficace, qui est d'agir par la régulation plutôt que par la fiscalité, et qui consisterait à interdire un certain nombre de techniques ou de procédés. Au premier rang de ces techniques que je suggère d'interdire, je dis le flash trading - high frequency trading.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

Personnellement, j'ai toujours été favorable à ce type de taxe si d'emblée elle était européenne.

→ **Laurence Parisot, RTL, 16 janvier 2012**

Le président de la République propose un axe de leadership tout à fait remarquable en essayer d'entraîner l'ensemble de l'Europe dans cette direction. Il faut néanmoins aussi écouter les acteurs de la finance française qui, je crois, attirent l'attention de tout le monde sur les risques au cas où nous agirions d'une manière isolée.

→ **Laurence Parisot, RTL, 16 janvier 2012**

« Désormais, il est admis qu'il y a un enjeu compétitivité-prix »

■ TPE-PME

Nous rappellerons également demain tout ce que nous recommandons vivement pour aider nos TPE et nos PME : un taux d'IS réduit pour les entreprises jusqu'à 10 millions d'euros de chiffre d'affaires ; la suppression du privilège du Trésor, c'est très important ; la non publication aux greffes du tribunal des privilèges Urssaf – dans la situation actuelle, pour un patron de PME, c'est déterminant parce que si vous êtes en situation difficile, si vous avez négocié avec l'Urssaf un étalement de vos paiements, mais si ceci est inscrit en clair aux greffes du tribunal et donc change le regard de votre client, de votre fournisseur, cela accentue le danger et vous rentrez dans un cercle vicieux. Il y a donc toutes ces propositions qui seront également rappelées demain. Et puis, la fameuse proposition de zéro charge pour toute nouvelle embauche dans les TPE dont nous sommes persuadés que l'effet très fort sur la création d'emplois doit être vraiment considérée et rend la mesure du point de vue de son coût vraiment tout à fait surmontable car son bénéfice est beaucoup plus grand que le coût pour le budget de l'Etat.

→ **Laurence Parisot, Conférence de presse mensuelle, 17 janvier 2012**

■ TVA

(Augmenter la TVA), tout dépend dans quelle proportion, tout dépend au profit de quoi car si c'est au profit d'une baisse des coûts de production et donc de marges de manœuvre supplémentaires pour les entreprises, c'est tout à fait bénéfique pour l'ensemble du pays. Si vous voulez au titre des réformes structurelles faire en sorte que le financement de la protection sociale pèse moins sur le travail, c'est tout à fait déterminant.

→ **Laurence Parisot, RTL, 16 janvier 2012**

Retrouvez les derniers communiqués du MEDEF sur le site www.medef.com

• **Analyse du Medef après la publication des 60 propositions du Parti socialiste à l'élection présidentielle - 26 janvier 2012**